



Rapport de présentation

Compte Administratif

2021



Conseil Municipal du 30 mai 2022

Sommaire

Introduction	3
Résultats de l'exercice	5
PARTIE I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
Les charges à caractère général :	7
Les charges de personnel	8
Les charges de gestion courante	9
Les charges financières	10
Les charges exceptionnelles	10
Les produits des services du domaine	11
Les Impôts et taxes	12
Les dotations et participations	12
Les produits de gestion et atténuations des charges	13
Les produits exceptionnels	13
PARTIE 2 – EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14
PARTIE 3 – SECTION D'INVESTISSEMENT	16
Les dépenses d'équipements	16
Evolution des dépenses réelles d'investissement	17
PARTIE 4 – LA DETTE	19

Introduction

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur doit établir le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif est un document de base de l'analyse financière de la collectivité. Au-delà de son aspect comptable, ce compte administratif permet de mesurer les évolutions dans le temps des différents postes de recettes et de dépenses et d'appréhender les équilibres prévisionnels, compte tenu des différents scénarios fiscaux, de l'investissement et de l'endettement.

Ainsi, le compte administratif est un document qui a pour objectif de présenter :

- l'exécution des crédits ouverts au budget ;
- les résultats comptables de l'exercice.

La délibération par laquelle le Conseil municipal approuve la gestion du Maire marque la clôture définitive de l'exercice.

Les faits marquants de l'exercice 2021 :

- Crise Sanitaire Covid-19
 - Le maintien des différents protocoles durant le 1^{er} semestre avec le télétravail privilégié, des désinfections régulières dans les écoles, l'acquisition de matériels permettant des désinfections de surface, notamment en petite enfance, pouvant être déployés lors des épidémies de gastroentérite.
 - L'accueil des enfants des personnels prioritaires de Noisy, de Bailly et d'autres communes a été organisé dans les écoles, centre de loisir et crèches durant le 3^e confinement.
 - La reconduction d'une aide exceptionnelle à destination des commerces et artisans, refinancée par le Conseil Département des Yvelines, a été approuvée par le conseil municipal
- Opérations structurantes Petite Enfance et Vaucheron
 - Ouverture du multi-accueil des 2 Oies le 2 janvier 2021, les familles et les équipes ont pris possession de cet équipement ; quelques correctifs techniques ont eu lieu durant l'année de garantie de parfaite achèvement (GPA)
 - Livraison des équipements du Vaucheron avant la fin de l'année scolaire 2020/2021 comprenant le réfectoire de l'école du Cèdre, le Pôle Médical ayant accueilli plusieurs professionnels de santé ainsi que le Pôle Robert Thierry mettant à disposition de l'école du Cèdre un équipement de sport scolaire ainsi qu'auprès des associations.
- Opérations d'urbanisme :
- - Lancement de la révision du PLU en novembre 2021
 - Chaponval 2030 : Colloque organisé en octobre 2021
 - Quartier Montgolfier : poursuite des études préalables à l'aménagement du nouveau quartier, organisation de réunion et d'ateliers publics.

- Voirie Municipale
 - Lancement de la première phase du programme de Circulations Douces (rue André Lebourblanc)
 - Rénovation de l'entrée de l'école maternelle La Fontaine
 - Aménagement de la rue Georges Buffon
 - Aménagement du parking de l'école élémentaire Jules Verne
 - Petites réfections de la voirie communale
 - Aménagement du Bois Carré
- Bâtiments communaux
 - Création, en régie, d'une 5^e classe à l'école Kergomard pour la rentrée scolaire 2021/2022
 - Création d'un nouveau Point Accueil Enfance à côté de l'école Kergomard
 - Création d'une armurerie stocker pour la Police Municipale
 - Réfection des peintures dans les écoles
- Services Généraux
 - Dotation de classes mobiles pour les écoles élémentaires Jules Verne et Le Cèdre
 - Renouvellement des VPI dans les classes
 - Renfort du parc informatique par l'acquisition de PC portables pour garantir la continuité des services et permettre le télétravail
 - Refonte du site internet et création d'une plateforme participative
 - Acquisition d'un camion avec hayon pour les services techniques
 - Remplacement d'un véhicule léger de la flotte automobile par un véhicule électrique

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	9 011 604,78	9 667 422,16
	Section d'investissement	5 384 373,25	4 773 190,24
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section de fonctionnement (002)		542 635,63
	Report en section d'investissement (001)		4 138 951,80
TOTAL (réalisations + reports)		14 395 978,03	19 122 199,83
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	-	-
	Section d'investissement	3 214 427,20	657 324,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	3 214 427,20	657 324,60
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 011 604,78	10 210 057,79
	Section d'investissement	8 598 800,45	9 569 466,64
	TOTAL CUMULE	17 610 405,23	19 779 524,43

Résultats de l'exercice

Les réalisations (mandats et titres) de l'exercice 2021 (hors résultats 2020) s'élèvent à :

- Dépenses : 14 395 978,03 €
- Recettes : 14 440 612,40 €

soit un excédent de 44 634,37 € (contre un excédent de 3 403 961,28 € pour l'exécution budgétaire 2020).

En intégrant les résultats 2020, le résultat de clôture 2021 s'élève à 4 726 221,80 € (hors restes à réaliser). Les restes à réaliser 2021 ont été arrêtés à 3 214 427,20 € en dépense et 657 324,60 € en recette, ramenant le résultat global de clôture à **2 169 119,20 €**.

En section de fonctionnement,

Entre les recettes encaissées (9 667 422,16 €) et les dépenses payées (9 011 604,78 €), le résultat 2021 est de 655 817,38 €, contre 1 517 162,57 € en 2020.

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement de 2020 est de **1 198 453,01 €**.

En section d'investissement,

Les dépenses réalisées s'élèvent à 5 384 373,25 €, dont **4 783 074,30 €** de dépenses d'équipement pour 2 561 189,40 € de recettes propres.

Le résultat 2021 de la section d'investissement est déficitaire de **611 183,01 €** (hors restes à réaliser).

Le résultat cumulé de clôture de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser 2021, est excédentaire de **970 666,19 €**.

PARTIE I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les dépenses de fonctionnement

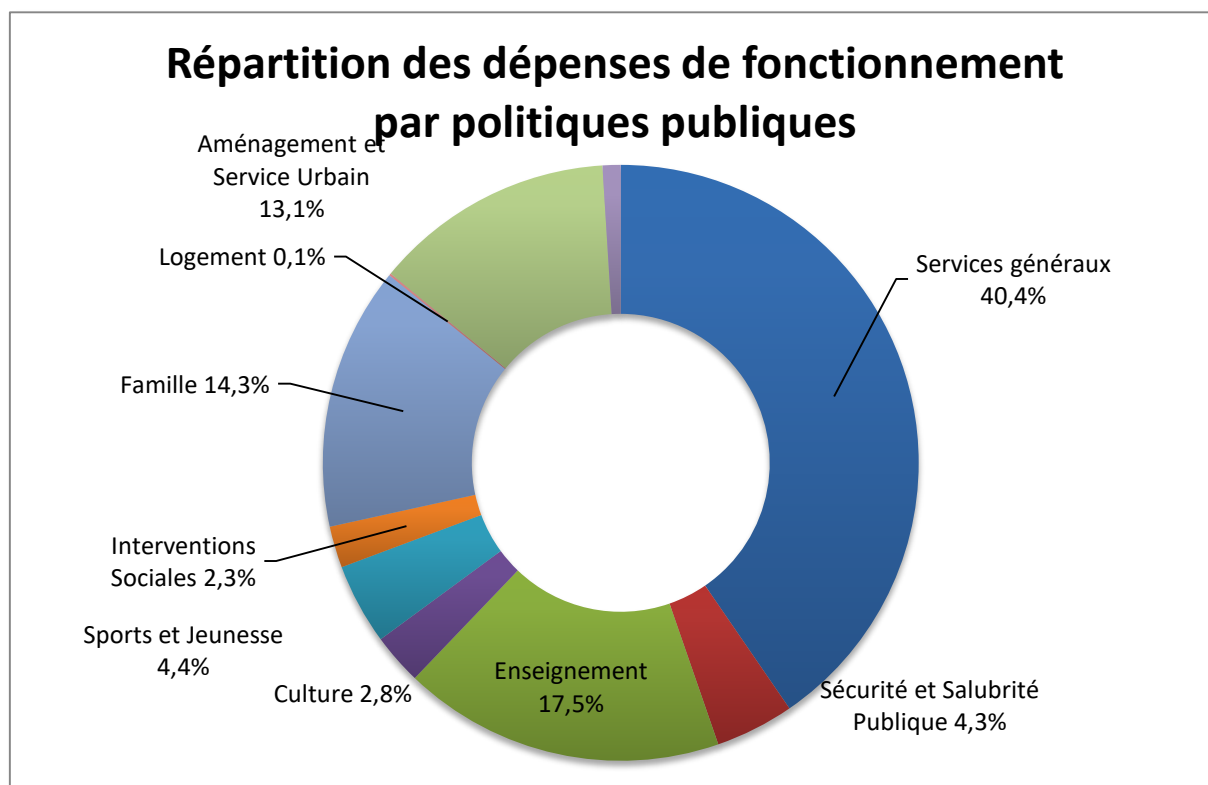
FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2021			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2020	Evol° 2021/2020
DEPENSES DE GESTION	8 040	7 737	96,2%	6 966	11,1%
011 - Charges à caractère général	2 616	2 520	96,3%	2 166	16,3%
012 - Charges de personnel	3 935	3 867	98,3%	3 736	3,5%
65 - Autres charges de gestion courante	878	856	97,5%	766	11,8%
014 - Atténuations de produits	612	494	80,7%	298	65,5%
dont Prélèvement SRU	271	271	100,0%	140	93,6%
dont FPIC	341	223	65,4%	159	40,6%
AUTRES CHARGES	531	526	99,1%	194	171,3%
66 - Charges financières	21	20	94,5%	29	-30,2%
67 - Charges exceptionnelles (hors régul)	19	15	81,2%	165	-90,7%
68 - Dotations provisions	491	491	100,0%	-	-
022 - Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
TOTAL	8 571	8 263	96,4%	7 160	15,4%

K€

Les dépenses de gestion regroupent les dépenses permettant aux services municipaux de réaliser leurs missions de service public. Elles englobent les fluides, les contrats d'assurance, les contrats de maintenance, les achats de biens et services, la masse salariale, ainsi que les subventions versées aux associations, au Centre Communal d'Actions Sociales et au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

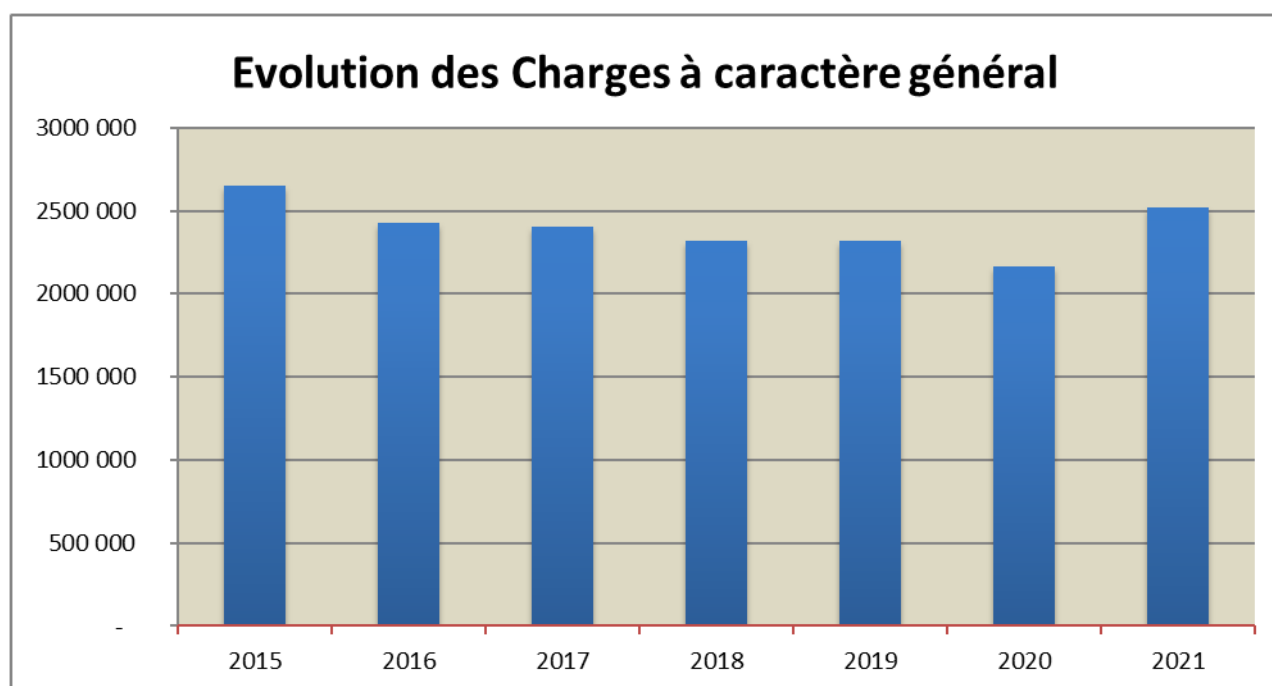
Les dépenses de gestion ont été réalisées à hauteur de 96,2%. Leur volume est en hausse par rapport à 2020 (15,4%), cela étant principalement lié à un rattrapage des prestations non réalisées en 2020, à l'intégration de prestations en lien avec les protocoles sanitaires (dont le ménage dans les écoles) et à l'accompagnement des études et procédures pour l'aménagement du quartier Montgolfier.

Les dépenses de fonctionnement (mouvements réels) ont été exécutées également à 96,4% du prévisionnel 2021.



Les charges à caractère général :

Elles s'élèvent à 2 520 K€, soit 30,5% des dépenses réelles de fonctionnement (30,3% en 2020).



1) Les « **achats et variations de stocks** » représentent 1 133 347,92 €, en augmentation de 10,9% par rapport à 2019 (pour rappel, 878 766,61 € en 2020 et 1 009 791,87 € en 2019). Ces dépenses regroupent principalement des factures d'énergie électrique, d'eau et d'assainissement, les carburants, le chauffage et les combustibles, les produits pharmaceutiques, les équipements de protection individuelle (EPI) et diverses fournitures de petit équipement.

Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation du coût des fluides (+ 51 K€). Il est noté également une hausse des prestations de livraison de repas à destination des écoles et de la petite enfance (+19 K€), de la hausse des fournitures pour les espaces verts dont le fleurissement (+19 K€), des fournitures de voirie¹ (+17 K€). En parallèle, on constate une augmentation des dépenses de protection individuelle (+4K€) correspondant à l'achat de masques, de produits d'entretien pour la désinfection des surfaces, de protection en plexiglass et de bornes de distribution de gel hydro alcoolique (+7K€).

2) Les « **services extérieurs** » représentent 647 213,88 €. Ces comptes comptabilisent les services facturés par les entreprises sous forme de contrats de prestations de services pour l'exécution d'un service, les locations et charges locatives, les frais d'entretien et de réparations des biens qui permettent de maintenir les éléments d'actif de la commune en état sur la durée d'amortissement, les assurances.

La baisse de 16,8% par rapport à 2019, est moins le reflet d'une diminution du recours aux prestations extérieures que l'effet mécanique du changement d'affectation des dépenses de prestations informatiques. En effet, la nomenclature M14 a évolué au 1^{er} janvier 2021, rattachant les prestations informatiques au chapitre 65 (prestations d'hébergement des serveurs, maintenance des logiciels métiers).

3) Les « **autres services extérieurs** », d'un montant de 704 598,89 € sont les dépenses dont l'augmentation est la plus forte (+47,9%). Cette hausse a deux origines : une augmentation des prestations ménage (+142 K€) suite à l'intégration dans le marché ménage du multi-accueil Les 2 oies, du pôle médical ainsi que de la salle polyvalente Robert THIERRY. A noter aussi les coûts liés à une accélération des études sur le projet Montgolfier et au lancement de la procédure de déclaration de projet pour permettre la mise en compatibilité du PLU (+112 K€).

En parallèle, sont notées des baisses sur les frais d'affranchissement (-21 K€), les publications et annonces tant pour les marchés publics que les ressources humaines (-16 K€) ou les transports collectifs (-7 K€).

4) Les « **impôts, taxes et versements assimilés** », d'un montant de 34 614,89 € demeurent stables.

Les charges de personnel

Le montant des charges de personnel reste stable par rapport à 2019.

Si, en 2020, une baisse du coût de la masse salariale était notée suite à la reprise de plusieurs agents positionnés auparavant en arrêt de longue maladie et remplacés par des contractuels. En 2021, le recours aux contractuels remonte au niveau de 2019.

¹ Potelets, panneaux, mobilier urbain, etc.

Cette hausse vise tant des renforts au niveau des services techniques sur la période estivale afin de maintenir le service de propreté urbaine et l'entretien des espaces verts que le remplacement d'agent en arrêt de longue maladie ou pour congés maternité sur des postes stratégiques pour le service rendu à la population. En parallèle, la ville a accompagné trois jeunes dans leur cursus scolaire puisqu'un apprenti a été recruté sur le secteur de l'enfance et un stage rémunéré a été effectué à la direction de l'aménagement du territoire et grands projets.

Ce poste de dépense ne représente que 46,8% des dépenses de fonctionnement. Pour mémoire, la moyenne nationale de la strate, pour ce ratio, est de 57,5%².

Les charges de gestion courante

D'un montant de 856 K€, soit 10,4% des dépenses réelles de fonctionnement, elles sont constituées principalement des participations, subventions et contingents obligatoires.

	CA 2020	CA 2021	Evol° CA21/20
Contingent Incendie	245 433,86	246 176,49	0,3%
Subvention CCAS	283 214,00	171 021,91	-39,6%
Subventions aux associations	81 444,00	113 734,00	39,6%
Aide Exceptionnelle Covid-19 - Commerce		80 956,76	-
Redevance Informatique - hébergement	-	61 725,93	-
Frais d'écologie	7 799,00	7 311,00	-6,3%
Aides diverses à la population	25 183,80	25 056,86	-0,5%
Créances étientes - admises en NV	3 259,54	-	-100,0% ³

Année particulière, la commune a soutenu en 2021 les commerces de proximité, avec le concours financier du Conseil Départemental des Yvelines à hauteur de 80 K€.

Comme indiqué plus haut, les dépenses liées aux logiciels métiers et à l'hébergement des données en Cloud sont intégrées au chapitre 65 à compter de 2021 (62 K€).

Les autres postes de charges courantes restent stables, voire sont en baisse comme la subvention au CCAS. Les subventions aux associations sont en hausse mécaniquement suite à l'attribution de subventions à destination d'associations jeunesse, dont EMAJ (40 K€), auparavant portées par le budget du CCAS.

² « Les collectivités locales en chiffre 2021 » - Direction Générale des Collectivités Locales – Août 2021, p53

³ Détail du chapitre dans la maquette budgétaire CA 2020

Les charges financières

Les intérêts de la dette communale baissent en 2021 (30,6% - hors gestion active de la dette).

	CA 2020	CA 2021	Evol° CA21/20
Rembt Intérêts de la dette	28 800,55	20 109,63	-30,2%

Ils représentent 0,2% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges exceptionnelles

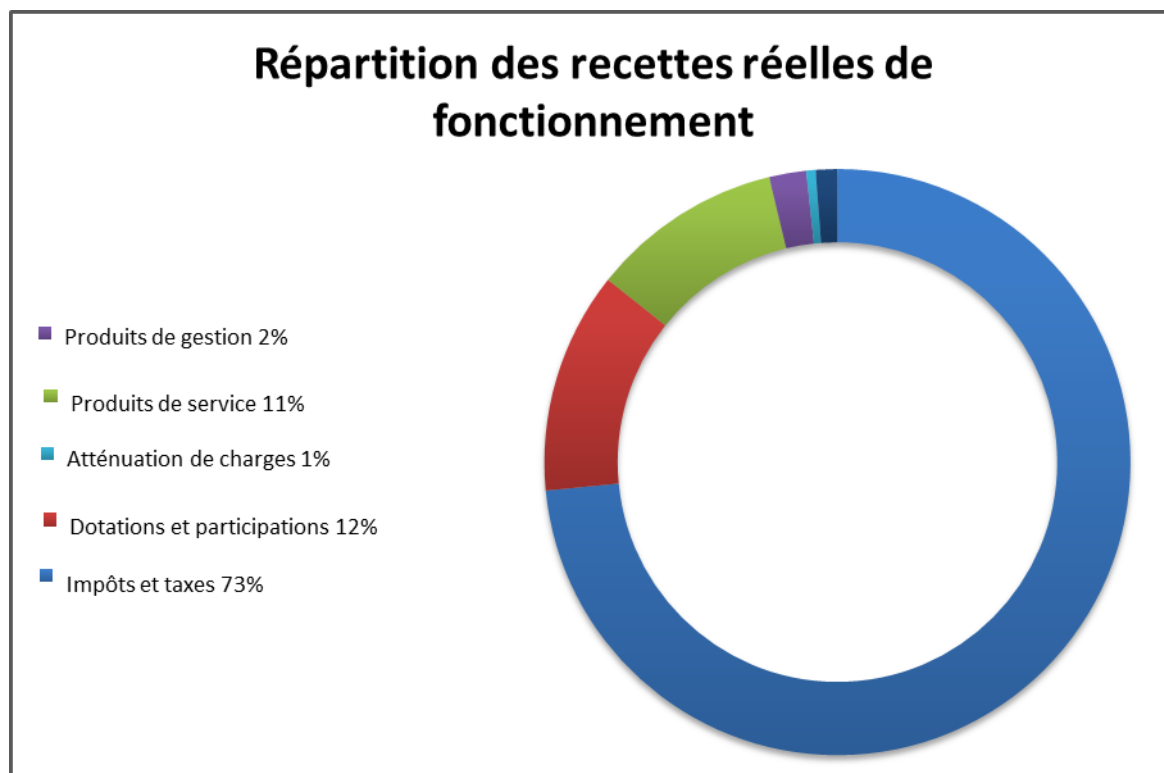
En 2021, les dépenses exceptionnelles représentent 0,2% des dépenses réelles de fonctionnement.

B. Les recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2021			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2020	Evol° 2021/2020
GESTION DES SERVICES	9 044	9 533	105,4%	9 149	4,2%
70 - Produits de service	1 032	1 020	98,8%	734	38,9%
73 - Impôts et taxes	6 524	7 086	108,6%	6 589	7,5%
74 - Dotations et participations	1 262	1 181	93,6%	1 476	-20,0%
75 - Produits de gestion	156	196	126,2%	208	-5,5%
013 - Atténuations de charges	70	50	71,4%	142	-64,9%
AUTRES RECETTES	-	115		13	749,7%
76 - Produits financiers	-	-		-	
77 - Produits exceptionnels	-	115	#DIV/0!	13	749,7%
TOTAL	9 044	9 648	106,7%	9 163	5,3%

K€ (hors reprise des excédent et cessions immobilières)

Le montant des recettes réelles encaissées au cours de l'exercice s'élève à **9 648 K€** (taux de réalisation : 106,7%).



Les produits des services du domaine

Ce chapitre totalise 1 M€, soit 10,6 % des recettes réelles de fonctionnement, et comprend les facturations des services scolaires, péri et extrascolaires et petite enfance ainsi que la vente de concessions au cimetière et les redevances d'utilisation du bassin d'apprentissage à la natation. Sont comptabilisés également les remboursements du budget de la ville des dépenses liées au

chauffage de la RPA ainsi que la régie publicitaire du magazine « Noisy le Mag ».

En 2021, ce poste de recette retrouve son niveau de réalisation de 2019. A noter l'augmentation des ventes de concessions funéraires pour la seconde année consécutive (9 K€ en 2019, 17 K€ en 2020 et 19 K€ pour 2021).

Les Impôts et taxes

Ces comptes regroupent principalement la fiscalité levée par la commune pour 5 651 K€ (soit 58,6% des recettes réelles de fonctionnement, +4,9% par rapport à 2020, sous l'effet de la revalorisation des bases), l'attribution compensatrice versée par Versailles Grand Parc (VGP) pour 422 K€ (identique à 2020) et les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) pour 946 K€ (+22,50% par rapport à 2020).

Le montant total encaissé sur ce chapitre est de 7 086 K€, soit 73,4% des recettes réelles de fonctionnement.

Les dotations et participations

D'un montant de 181 K€, elles sont en hausse de 6,2% par rapport à 2019. Elles représentent 12,2% des recettes réelles de fonctionnement.

- Dotations et participation de l'Etat :
 - Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F) : elle continue de baisser, soit moins 42 283 € et représente 3,2% des recettes réelles de fonctionnement,
 - La Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.) : en hausse de 5,9%, soit plus 11 K€,
 - Autres participations de l'Etat, comme la dotation pour les titres sécurisés pour 12 130 €, le reversement de FCTVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles pour 17 K€ et 2 K€ pour le fonctionnement de la classe ULIS.
- Participation du Département des Yvelines au refinancement de l'aide exceptionnelle en faveur du commerce et de l'artisanat, pour 81 K€,
- Participations et subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines :
 - La CAF des Yvelines subventionne tant la petite enfance pour 399 K€ que les centres de loisirs pour 73 K€.
- Remboursement des frais d'écologie et accueil des enfants de Rennemoulin :
 - Frais d'écologie : la commune accueille dans ses établissements scolaires des enfants domiciliés dans d'autres communes en contrepartie du remboursement des frais de scolarité fixés à hauteur de 488 € pour un enfant en primaire et 973 € pour un enfant en maternelle, cette recette a été de 9 K€ ;
 - Remboursement Rennemoulin : la commune de Rennemoulin rembourse à la ville les frais de garderie, restauration, centre de loisirs et sportifs à la commune. En 2020, la ville a titré pour 8 K€.

Les produits de gestion et atténuations des charges

Le produit de gestion correspondant à l'encaissement des loyers et locations du patrimoine municipal représente 2,0% des recettes réelles de fonctionnement.

Quant aux atténuations des charges, elles correspondent aux remboursements des arrêts de travail au titre de l'assurance du personnel, des mutuelles et de la sécurité sociale. L'augmentation ou la diminution des recettes sont mécaniquement liées à l'absentéisme hors maladie ordinaire. En 2021, cette recette baisse suite à la reprise d'agents en arrêt de longue maladie ou à des départs à la retraite pour inaptitude définitive à toutes fonctions.

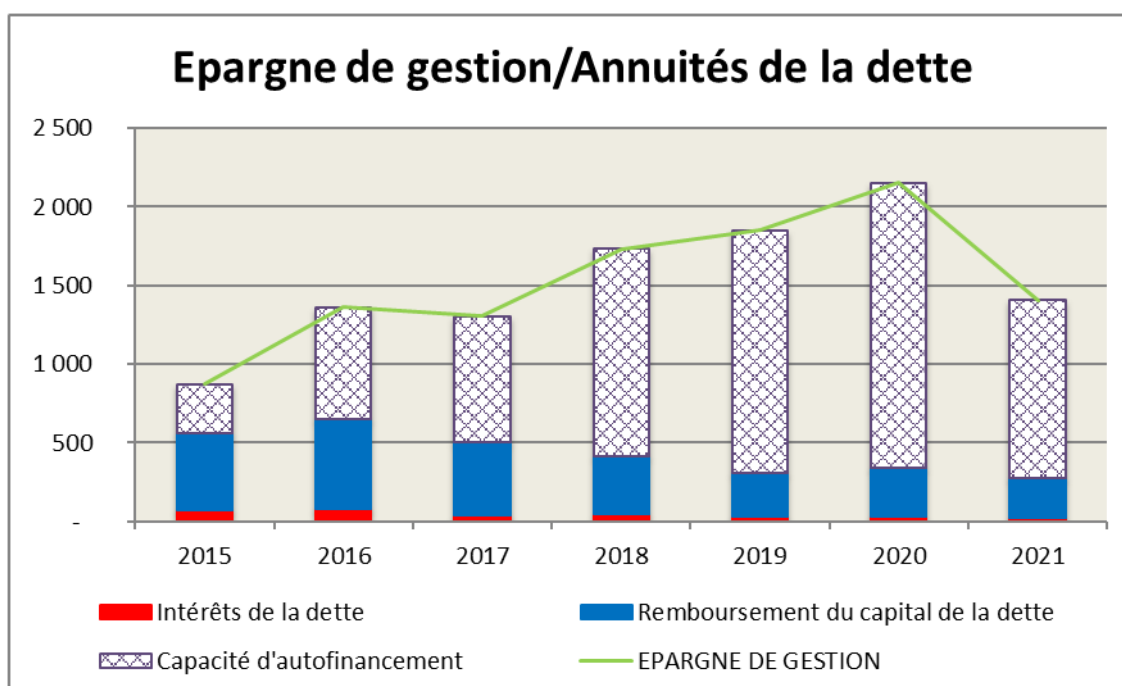
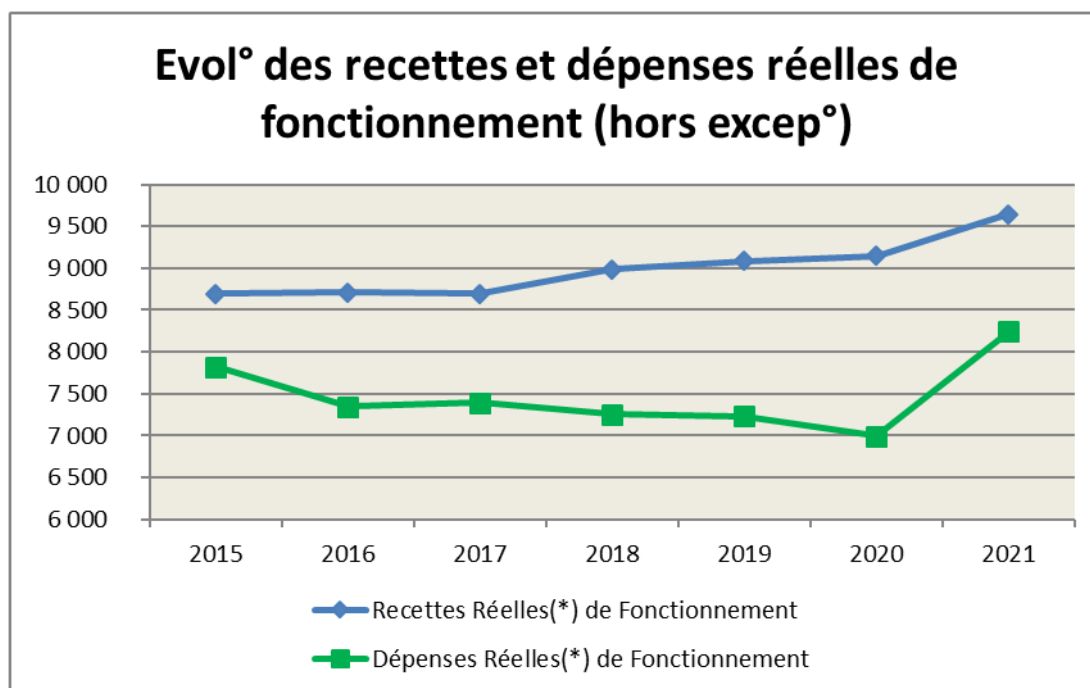
Les produits exceptionnels

Ce chapitre enregistre les pénalités reçues dans le cadre des marchés, les produits exceptionnels de gestion ainsi que les cessions immobilières. Rien à signaler en 2021.

PARTIE 2 – EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au regard des ratios obligatoires prévues par la loi et repris dans la maquette budgétaire, la situation financière de la commune se tend au 31 décembre 2021.

L'épargne qui permet à la fois de rembourser les dettes et de financer les dépenses d'investissement régresse par rapport aux années précédentes mais reste positive. Il s'agit d'un indicateur primordial de la gestion d'une commune.



L'épargne de gestion qui était en diminution depuis 2013 en raison de l'impact croissant de la péréquation et de l'effort demandé aux collectivités territoriales au titre du redressement des finances publiques, s'est inversée en 2016, notamment par l'effet des économies sur les dépenses de fonctionnement.

En plus des mesures volontaristes menées pour rationaliser les dépenses de fonctionnement, la suppression de l'abattement général à la base, la livraison des logements impactant les bases des impôts locaux de la commune, ont permis une nette amélioration de la capacité de la commune à autofinancer ses dépenses d'investissement s'est nettement améliorée.

Cependant, si l'objectif de l'ancienne mandature a été atteint, il n'en demeure pas moins que cette orientation de dégager une capacité d'autofinancement pour financer l'entretien du patrimoine bâti et anticiper les évolutions territoriales et démographiques est un travail de gestion permanente, pour l'avenir.

PARTIE 3 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2021				Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	RAR (pour informat°)	% réalisé+RAR	CA 2020	Evol° 2021/2020
DEPENSES D'EQUIPEMENT	9 265 993	4 785 437	3 214 427	86,3%	6 874 891	-30,4%
21 - Immobilisations Corporelles	30 511	2 362	3 513	19,3%	1 847	27,9%
Opé 101 - Bâtiments	570 590	249 950	159 960	71,8%	201 159	24,3%
Opé 102 - Espaces Verts	121 365	53 526	21 620	61,9%	44 097	21,4%
Opé 103 - Informatique	169 291	85 544	73 695	94,1%	79 344	7,8%
Opé 105 - Voirie	690 936	291 426	393 204	99,1%	629 113	-53,7%
Opé 107 - Urbanisme	84 232	-	58 398	69,3%	-	-
Opé 108 - Cimetière	20 717	717	-	3,5%	1 800	-60,2%
Opé 113 - Programme Accessibilité	15 000	-	9 840	65,6%	1 212	-100,0%
Opé 114 - Pôle Petite Enfance	670 286	552 656	88 045	95,6%	1 777 883	-68,9%
Opé 116 - Eclairage public	115 255	-	104 886	91,0%	49 240	-100,0%
Opé 117 - Opération Quintinie	210 954	82 020	128 934	100,0%	229 767	-64,3%
Opé 120 - Création d'une passerelle	10 587	9 534	1 054	100,0%	305 056	-96,9%
Opé 121 - Eglise Saint Lubin	503 210	-	32 280	6,4%	13 090	-100,0%
Opé 123 - Circulations Douces	700 000	39 989	660 011	100,0%	-	-
Opé 512 - Petite Enfance	15 000	12 956	565	90,1%	2 942	340,4%
Opé 513 - Scolaire - ALSH	30 000	26 253	1 813	93,6%	6 784	287,0%
Opé 801 - Vaucheron	5 308 059	3 378 504	1 476 608	91,5%	3 530 602	-4,3%
DEPENSES FINANCIERES	416 751	375 806	-	90,2%	408 102	-7,9%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	30 574	27 743	-	90,7%	97 203	-71,5%
16 - Emprunt et dépôts de fonds de garantie	260 720	254 863	-	97,8%	310 899	-18,0%
204 - Subventions d'équipement	125 457	93 200	-	74,3%	-	-
TOTAL	9 682 744	5 161 243	3 214 427	86,5%	7 282 993	-29,1%

La section d'investissement retrace, en dépenses et en recettes, les mouvements budgétaires qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (entrée d'un élément dans le patrimoine, modification de la durée d'utilisation d'un bien qui y figurait déjà).

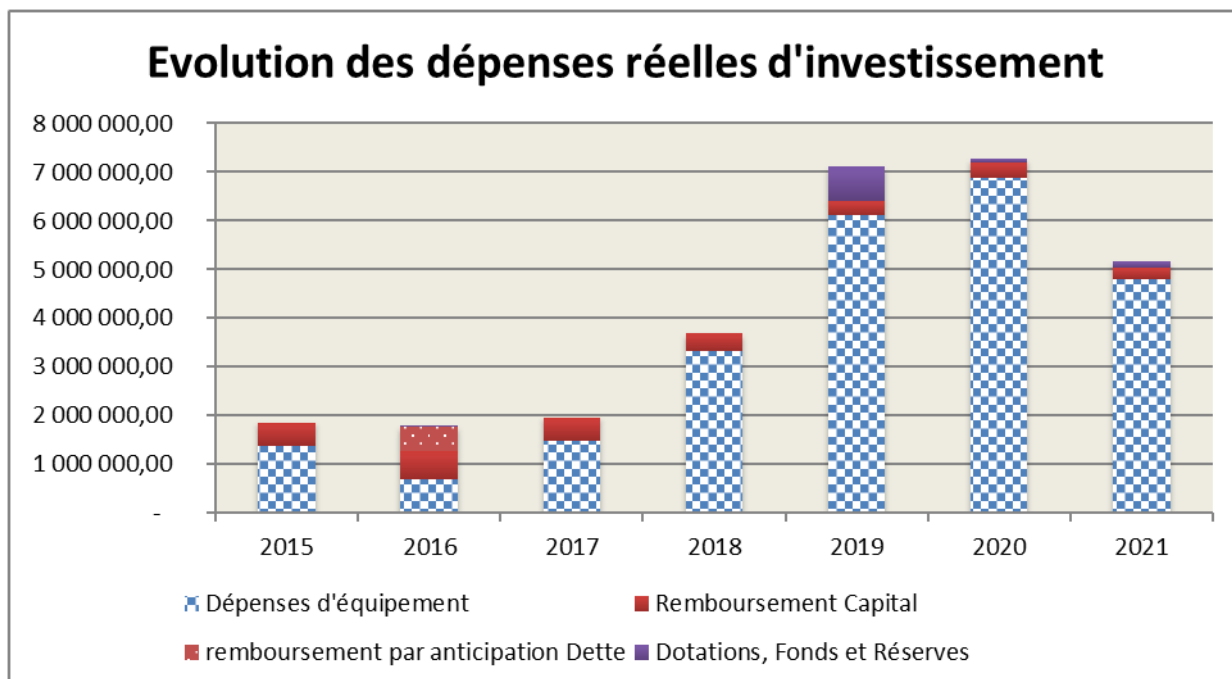
L'acquisition de biens non renouvelables relève donc de la section d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5 161 K€ (contre 7 283 K€ en 2020). A ces réalisations, il faut ajouter les dépenses engagées à reporter sur le budget 2022 pour 3 214 K€ (contre 2 087 K€ en 2020).

Les dépenses d'équipements

Elles regroupent les études, les travaux, les acquisitions de terrains et de matériels et s'élèvent à **4 785 K €**, soit **51,6%** de réalisation, hors restes à réaliser. Si nous intégrons les restes à réaliser, ce taux monte à 86,3%, et atteint la cible de 75% de taux moyen de réalisation communément apprécié.

Evolution des dépenses réelles d'investissement



2021 marque la fin des travaux du réaménagement du quartier Vaucheron. D'autres travaux et acquisitions d'immobilisation ont été réalisés en 2021 dans les écoles : peintures de classes, création d'une 5^e classe à l'école Kergomard création d'un Point Accueil Enfance, lancement des travaux pour créer une armurerie pour la Police Municipale, acquisition de classes mobiles pour les écoles élémentaires, changement de mobilier dans la salle du Conseil municipal. A noter les études préparatoires pour les travaux à l'église Saint-Lubin et la réalisation de la première phase du programme de circulations douces.

Les cessions de terrains intervenues durant la période 2014/2019, permettent de financer, en partie, les investissements structurants de la commune sans recourir à l'emprunt.

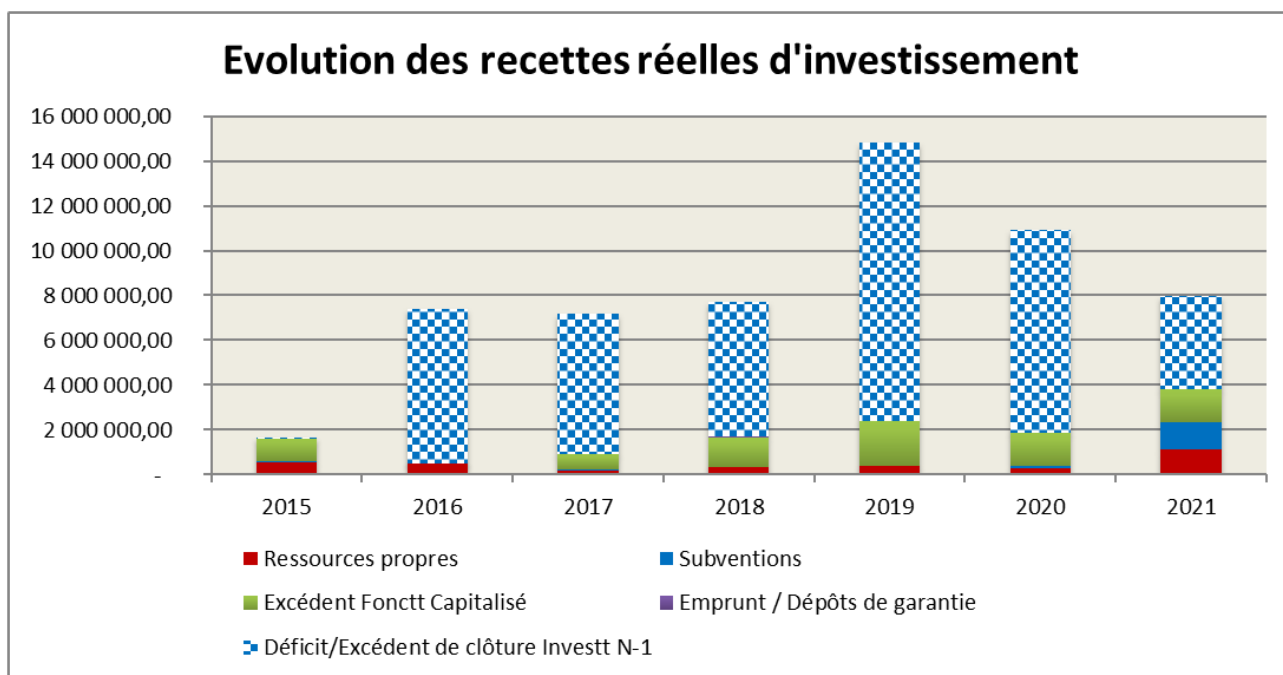
B. Les recettes d'investissement

INVESTISSEMENT (mvts réels et d'ordre)	CA 2021				Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	RAR (pour informat°)	% réalisé+RAR	CA 2020	Evol° 2021/2020
RESSOURCES PROPRES	2 356 000	2 561 189	-	108,7%	1 771 835	44,6%
10 - Dotations et fonds propres	2 356 000	2 561 189	-	108,7%	1 771 835	44,6%
<i>Dont FCTVA</i>	826 000	919 008	-	111,3%	244 383	
<i>Dont Taxe d'aménagement</i>	30 000	142 181	-	473,9%	26 230	
<i>Dont autres fonds</i>	-	-	-		1 222	
<i>dont - Excédents de capitalisation</i>	1 500 000	1 500 000	-	100,0%	1 500 000	0,0%
024 - Cessions des immobilisations	-	-	-		-	
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 175 140	1 259 714	657 325	88,1%	104 902	1100,8%
13 - Subventions reçues	2 175 140	1 177 965	657 325	84,4%	104 902	1022,9%
16 - Emprunt et dépôts de fonds de garantie	-	896	-		-	
23 - Immobilisations en cours (avance MP)	-	80 852	-		-	
OPERATION D'ORDRE PLUS-VALUE CESSI	-	-	-		-	
TOTAL	4 531 140	3 820 903	657 325	98,8%	1 876 737	103,6%

Les recettes d'investissement sont réalisées à hauteur de 98,8%, y compris les restes à réaliser

du budget prévisionnel, et comprennent :

- Le reversement de la TVA dans le cadre du FCTVA pour un montant de 919 008 €. Ce reversement est calculé sur les dépenses d'équipements réalisées en N-2, soit sur le compte administratif 2019, ce qui correspond au lancement des grosses opérations Multi-Accueil Les 2 Oies et le Vaucheron.
- La taxe d'aménagement (ancienne taxe locale d'équipement) : la ville a encaissé 142 181 €, année exceptionnelle en lien avec les programmes immobiliers en construction,
- Les subventions du programme Les 2 Oies ont été perçues (pour rappel 1,1 M€) en 2021 ; demeurent des soldes et les nouvelles subventions sollicitées, notamment sur les circulations douces sont prévues.



PARTIE 4 – LA DETTE

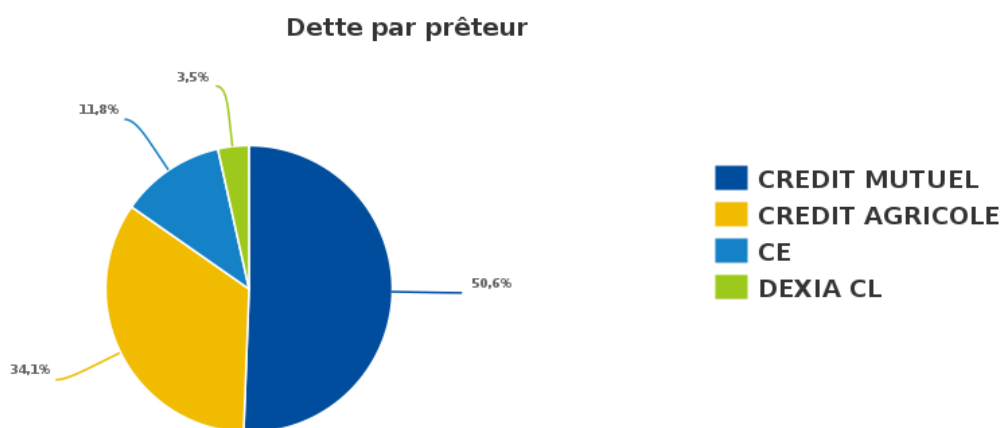
Au 31 décembre 2021, l'encours de dette était de **1 348 K€**, contre 1 603 K€ au 1^{er} janvier 2021, soit un remboursement de 255 K€ de capital sur l'exercice.

La charge de l'annuité de dette pour 2020 représente 35 € par habitant et l'encours de dette 170 € par habitant (contre 203 € en 2020 et 821 € par habitant de la strate pour 2019).

La ville n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2012 et finance ses investissements par des fonds propres, l'excédent de fonctionnement capitalisé et des subventions.

La durée de vie résiduelle⁴ des 6 lignes d'emprunt est de 6 ans et 4 mois, pour un taux moyen de 1,29%.

Les prêteurs sont diversifiés assurant un équilibre du risque financier.



© Finance Active

D'ailleurs, selon les modalités de la charte Gissler, la dette du budget principal est sécurisée puisqu'aucune ligne sur les 6 lignes d'emprunt n'est classée comme un produit structuré.

⁴ La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou de l'emprunt

